Direction des services Techniques 01 34 08 95 90 FAX 01.34.73.02.13 Envoyé en préfecture le 09/04/2021 Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le 09/04/2021



ID: 095-219504800-20210330-DEC202121-CC

DECISION DU MAIRE

N° 2021/21

PROLONGATION DU MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AVEC UN ESAT

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération exécutoire du Conseil municipal du 17 Septembre 2020, donnant délégation du Conseil au Maire,

Vu le marché n°2018/02 signé avec la société ESAT AVENIR sise 1 impasse du Petit Moulin 95340 PERSAN en date du 29 mars 2018.

Considérant la nécessité de prolonger le marché actuel avec la société ESAT AVENIR,

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: De prolonger le marché actuel avec la société ESAT AVENIR à compter du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 30 juin 2021.

<u>ARTICLE 2</u>: Dit que l'avenant n°1 a pour objet la prolongation du marché actuel de 3 mois, dans les mêmes conditions économiques.

Montant du marché

2018/2019 :

33 523,70€ HT - 40 228,46€TTC

2019/2020

34 941,53€ HT – 41 929,84€TTC

2020/2021

35 322,71€ HT - 42 387,68€TTC

Montant de l'avenant de prolongation : 10 750€ HT – 12 900€ TTC Nouveau montant du marché HT : 114 537,94€

HT: 114 537,94€ TTC: 137 445,98€

Soit une augmentation de 10,36% du montant du marché initial.

<u>ARTICLE 3</u>: Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<u>ARTICLE 4</u>: Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (https://www.télérecours.fr).

Fait à PARMAIN, le 30 mars 2021

Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN



1 Impasse du Petit Moulin 95340 PERSAN Tél: 01 30 28 41 00

www.cat-avenir.com E-mail: commercial@cat-avenir.com Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021 Affiché le 09/04/2021 743 941

ID: 095-219504800-20210330-DEC202121-CC

fiché le 09/0--): 095-219504800-20210330-DEC-TBAN : FR76 4255 9100 0008 0037 3442 55Code BIC : CCOPFRPPXXX

OUITIEL TECU le

DEVIS N° DVC21-000982

Le 01/04/2021 Client N° C1PARMAI

Dépôt : JARDIN & ESPACES VERTS

Validité: 01/05/2021

Contact: Mme Khadija MEHDAD Tel Contact: 01.30.28.41.00 Vos réf: PREST. JEV 2021

HOTEL DE VILLE DE PARMAIN

PLACE GEORGES CLEMENCEAU

95620 PARMAIN

France

N° TVA: FR36219504800

Total HT

Total TVA

Net HT TPF Total TVA TPF Total TTC

Acompte

Montant à payer

Page: 1/1

10 750,00

12 900,00

12 900,00 €

2 150,00

Mode de règlement soit le 01/04/2021

Article	Désignation	Quantité	P.U. HT	R%	Montant HT	Tx TVA
	PRESTATION ESPACES VERTS / PERIODE AVRIL A JUIN 2021					
	* ALLEE VERTE					
JEVTONTE	PRESTATION TONTE	6	350,00000		2 100,00	20,00
IEVTAILLE	PRESTATION TAILLE	1	1 400,00000		1 400,00	20,00
	* STADE DE JOUY					
EVTONTE	PRESTATION TONTE	6	275,00000		1 650,00	20,00
EVDEBROUS	PRESTATION DEBROUSSAILLAGE TALUS	3	300,00000		900,00	20,00
¥/	*STADE D'HONNEUR					
EVTONTE	PRESTATION TONTE	12	237,50000		2 850,00	20,00
IEVTAILLE	PRESTATION TAILLE DE HAIES	1	800,00000		800,00	20,00
	* STADE STABILISER					
EVTONTE	PRESTATION TONTE DES ABORDS	6	175,00000		1 050,00	20,00

Base HT	TVA	Montant TVA
10 750,00	20,00 %	2 150,00

Ce document restera valable 1 mois à compter de sa réception. Après acceptation, merci de nous le retourner daté et signé "bon pour accord" à l'attention du service Administration des Ventes

Date: Signature Client: précédée de la mention "Bon pour Accord"

